



LES NOTES DE SUD

Un plaidoyer commun pour influencer les décideurs et décideuses politiques

Comme le confirment les rapports scientifiques sur le climat, l'activité humaine, au travers de ses émissions de gaz à effet de serre, est la cause principale du dérèglement climatique. En réponse à ce constat scientifique, des actions politiques coordonnées à l'échelle internationale sont indispensables pour freiner l'emballement climatique et permettre à toutes et tous de s'adapter aux conséquences désormais inévitables de ce dérèglement global.



© Geres

Espaces Générations Climat COP21, Paris.

En 2015, 195 délégations de pays et groupes de pays se sont accordés sur un objectif commun :

// [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C. //

Pour ce faire, l'Accord de Paris laisse la flexibilité aux parties de déterminer elles-mêmes leurs engagements

climatiques, sous la forme de contributions déterminées au niveau national (CDN), servant de base pour une déclinaison en objectifs nationaux quantifiés et mesurables.

Cependant, dans leur forme actuelle, les engagements nationaux définis individuellement dans les CDN apparaissent insuffisants et tendent vers une hausse globalisée des températures d'au moins +3°C d'ici à la fin du siècle, par rapport aux niveaux de 1850. >>>

1 UNE CRISE CLIMATIQUE TOUJOURS PLUS ALARMANTE ET IMMINENTE

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), malgré les engagements pris par les signataires de l'Accord de Paris, continuent d'augmenter au niveau mondial. En mai, le chiffre publié annuellement par l'Institut d'océanographie scripps sur la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a atteint les 417,2 ppm (parties par million), un record. Pourtant, il est impératif de stopper cette croissance et d'engager le chemin vers la neutralité carbone, à travers la réduction drastique des émissions de GES de tous les pays.

Les impacts des changements climatiques se font de plus en plus dévastateurs. Avec eux, la vulnérabilité des populations qui y sont soumises s'accroît et les capacités d'absorption des écosystèmes diminuent. La crise sanitaire de début 2020 a démontré le manque de résilience globale du modèle de développement dominant et a mis en exergue les conséquences économiques que de tels événements peuvent entraîner. Les impacts en seront durables et ne peuvent qu'accroître le constat de faiblesse de l'humanité face à la crise climatique qui s'annonce.

Le rapport spécial du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Geres) de septembre 2018 confirme l'urgence de réduire fortement et rapidement nos émissions de GES. Les scientifiques y insistent sur la possibilité de limiter les conséquences néfastes pour la vie sur Terre en limitant à la hausse des températures globales à 1,5°C, et non 2°C, si les engagements pris en termes de réduction des émissions de GES sont tenus et que les ambitions sont revues à la hausse.

2 UNE ACTION CONCERTÉE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INDISPENSABLE

Au niveau européen, les États-membres ont défini un objectif de réduction d'au moins 40 % des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 1990. Alors que des discussions sont en cours sur la définition d'un objectif de neutralité carbone à l'échelle de l'Union européenne d'ici à 2050 et sur la manière d'y parvenir, la transposition de ces objectifs climatiques en droit national de chaque État-membre est aujourd'hui cruciale.

Il est alors nécessaire que les acteurs de la société civile s'emparent du sujet pour que les pays renforcent l'ambition et la transparence des objectifs qu'ils transposent dans leurs lois et leurs politiques nationales. Plus spécifiquement, les organisations de solidarité internationale (OSI) françaises ont un rôle à jouer en veillant à ce que les écarts « entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions »¹ ne se creusent pas.

Un enjeu majeur pour ces OSI réside donc dans la vérification de la cohérence climatique des politiques publiques par rapport aux engagements.

3 ANALYSER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES

C'est ainsi que dans le cadre du Projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat (Pamoc), la commission Climat et Développement (CDD) de Coordination SUD anime une réflexion collective et pose les bases d'un dialogue institutionnalisé entre les acteurs développement-climat français.

La démarche consiste, d'une part, à veiller à la cohérence des politiques françaises dans la mise en œuvre des engagements pris à l'échelle nationale et internationale, d'autre part, à ce que la France fasse preuve d'ambition sur la scène internationale et s'affiche comme un pays moteur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Pour ce faire, un baromètre est en cours de construction. Il vise à évaluer cette cohérence avec une articulation du « prisme climatique » autour des 17 objectifs de développement durable (ODD) développés par les Nations unies.

Pour chacune des thématiques couvertes par le baromètre (voir encadré page suivante), les cadres stratégiques d'aide au développement sont analysés au regard des grands engagements politiques de la France pour en évaluer la cohérence. L'intégration des enjeux climatiques lors de la définition des modalités d'applications concrètes, dans les projets de développement mis en œuvre ou soutenus par la France, est également évaluée par rapport à ses engagements. Il s'agit ici d'analyser comment la contrainte climatique est prise en compte dans les projets et inversement, comment les 3 thématiques étudiées sont intégrées dans les projets climat.

Ces décryptages et les notes de positionnement en lien fournissent un socle d'analyse partagé permettant la définition d'une stratégie de plaidoyer commune pour les OSI de Coordination SUD.

1. PNUE, *Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. Programme des Nations unies pour l'environnement, Nairobi, 2019.*



© Geres

Manifestation COP17 Durban.

LE BAROMÈTRE DÉVELOPPÉ PAR LA CCD

Le Baromètre vise à évaluer la cohérence des politiques françaises dans la mise en oeuvre des engagements pris à l'échelle internationale en articulant le climat autour des 17 objectifs de développement durable (ODD) développés par les Nations unies.

En cours de construction, cet outil se concentre dans un premier temps sur 3 thématiques :

- ▶ Genre en lien avec l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » ;
- ▶ Énergie avec l'ODD 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable » ;
- ▶ Forêt autour de l'ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable ».

Une prise en compte de l'ODD 13 « Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », en trame de fond, permet de proposer un cadre de contrôle des orientations politiques françaises en matière de solidarité internationale.

PRÉSENTATION D'UN PROJET D'UNE OSI MEMBRE ASSOCIÉ À L'AXE

La communauté **all4trees**, fondée en 2016, fédère des citoyen.ne.s et des organisations de tous horizons qui ont décidé de s'associer autour de causes communes : **lutter contre la déforestation, préserver les forêts et restaurer les écosystèmes par l'arbre**. Elle s'est donnée pour mission de promouvoir, fédérer

Fin 2018, la communauté all4trees a soutenu et porté une campagne à l'initiative de l'association Envol Vert intitulée : « Décideurs, Zéro Empreinte Forêt c'est maintenant ! ».

Son objectif ? Mobiliser les citoyen.ne.s pour faire pression sur les décideurs publics afin qu'ils mettent en œuvre une stratégie de lutte contre la déforestation importée contraignante et sur les dirigeants d'entreprises pour leur demander de tenir leurs engagements de stratégie « zéro déforestation » d'ici 2020.

Plus de 180 000 citoyen.ne.s mobilisé.e.s et 13 organisations de la société civile signataires.

En 2020, à l'occasion des élections municipales, la communauté all4trees a soutenu et porté une campagne à l'initiative de l'association Envol Vert, à destination des candidats, intitulée : Pacte « Zéro Empreinte Forêt ».

Son objectif ? Proposer des mesures concrètes à destination des élu.e.s locaux.ales afin de permettre aux collectivités territoriales et aux habitant.e.s de contribuer à la réduction de la déforestation importée, la préservation et la restauration des forêts en France et à travers le monde. Le Pacte « Zéro Empreinte Forêt » a permis de définir 6 objectifs accompagnés de 22 mesures concrètes de politiques locales.

16 listes électorales et plus de 3 000 citoyen.ne.s engagé.e.s et 22 organisations de la société civile signataires.

et soutenir les acteurs.rices engagé.e.s (dont les associations membres : Cœur de Forêt, Envol Vert, Humy et Noé), ainsi que de sensibiliser et mobiliser les citoyen.ne.s. En matière de mobilisation citoyenne et de plaidoyer, le réseau a conduit plusieurs campagnes visant à interpeller les pouvoirs publics français.

À l'été 2019, en partenariat avec le mouvement « On est Prêt », la communauté all4trees a lancé une campagne intitulée #act4amazonia.

Son objectif ? Mobiliser les citoyen.ne.s à agir au quotidien pour la préservation de l'Amazonie et faire pression sur les dirigeants. Cette campagne a, notamment, permis de revenir sur les trois propositions en faveur de la protection de la forêt Amazonienne avancées par le Président Emmanuel Macron lors du G7 à Biarritz.

Plus de 300 000 citoyen.ne.s touché.e.s et 28 organisations signataires.



all4trees, campagne #act4amazonia.

© all4trees



Cette publication est réalisée par la Commission Climat et Développement de Coordination SUD. Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la CCD. Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement.

Cette publication est réalisée par la Commission Climat et Développement de Coordination SUD.

Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la CCD. Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement.

À cette fin, ses membres agissent par (I) le renforcement des capacités des acteurs du développement, (II) la production de savoir en lien avec le monde de la recherche, (III) la construction de positionnement commun pour une communication et un plaidoyer efficace auprès des décideuses et décideurs français.e.s et européen.ne.s et (IV) le partage et la capitalisation sur les expériences de chacun et chacune.

Elle regroupe les organisations suivantes : 4D, Action Contre la Faim, ActionAid France-Peuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubienne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs

du Monde, Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Initiative Développement, Oxfam France, et WWF. Ainsi que les organisations invitées all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, RAC-France, RePR.

Contact : Camille André (Geres)
Email : c.andre@geres.eu
Site web : www.coordinationsud.org

Cette note a été rédigée par Aurélie Levet, Camille André et Lucas Winkelmann (Geres) et Aurélie Ceinos (CARE France).



Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

